Inspection de l’Education nationale

Circonscription de Gien

Ecole maternelle du Loing

Nombre total de classes : 3

Châtillon-Coligny



**PROCES VERBAL DE LA REUNION DU** **CONSEIL D’ECOLE DU** **28 FEVRIER 2023**

Convocation adressée le 24 janvier 2023 par la Directrice de l'école maternelle.

Le Conseil d’école s’est réuni le 28 février 2023, à 17H 45, à l’école maternelle du Loing

Secrétaires de séance : Mme Roux et Mme Dudiot.

**Membres de droit présents**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom | Qualité |
| PRESIDENT(E) |  |
| Mme LEGER EMILIE | Directrice école maternelle |
| EDUCATION NATIONALE |  |
| Mme ROUX STEPHANIE Mme LAURIANE LE MOAL | Enseignante maternelle Enseignante maternelle |
| ELUS |  |
| Mme VAN KEMPEN Mme BONNEAU | Elue chargée des affaires scolaires Elue chargée des affaires scolaires |
| PARENTS D’ELEVES |  |
| Mme DUDIOT Mme HARAULT Mr NHARI | Elue titulaire école mat. Elue titulaire école mat. Elu titulaire école mat. |
| LE DDEN |  |
| Mme RIFFAULT Annick |  |

**Membres invités**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom | Qualité |
| Mme POLISSET Catherine Mme BITSCH et Mme COMBAZARD Mr BOURDON MICKAEL | Atsem Parents d’élèves suppléants Elu |

**Membres absents excusés**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom | Qualité |
| Mme COLOMBO Mr DEWILDE Mr DUCARDONNET Mme AUDOUIN | IEN circonscription de GIEN Maire de Châtillon- Coligny Maire de Dammarie Psychologue de L’EN |

Pour introduction, la présidente nomme les secrétaires de séance : Madame ROUX, Madame COMBAZARD

**Ordre du jour :**

1 Profil administratif de l’école

2 Les actions pédagogiques,

3 Les actions culturelles et sportives

4 L’hygiène et la sécurité

5 Les moyens alloués à l’école

6 Les informations et questions diverses

Le compte-rendu du dernier conseil d'école du 18 octobre 2022 est approuvé.

1. **PROFIL ADMINISTRATIF DE L’ECOLE**

**Les effectifs** sont stables : 60 élèves.

Depuis septembre 2022 :

(PS : 21 - MS : 19 - GS :20)

**Les inscriptions** des élèves nés en 2020, pour la future Petite Section, rentrée septembre 2023 :

- à partir du lundi 3 avril 2023, formalités d'**inscription obligatoires à la mairie** de Châtillon-Coligny pour les enfants de Châtillon-Coligny et de Dammarie sur Loing. Il y aura une annonce sur le tableau lumineux, une annonce dans la presse, sur la page facebook de la mairie et sur le site internet.

*La Directrice demande si une lettre de « bienvenue » expliquant les modalités d’inscription sera envoyée au futurs parents des élèves de la petite section comme l’année dernière. Il y a eu un retour positif des parents. Les membres du conseil ont approuvé cette action. Elle sera reconduite.*

Une fois l’inscription faite en mairie, les parents sont invités à contacter l’école (entre 14h00 et 15h00 de préférence) pour prendre un rendez-vous individuel avec la Directrice. Les parents recevront par mail un document présentant l’école, les spécificités et les attentes de l’école maternelle. Les rendez-vous débuteront le **lundi 10 avril 2023 à partir de 16h45.**

Cette année nous proposerons aux enfants du RAM d’assister à une demi-matinée de classe, un lundi matin, au mois de juin. Cette action avait été arrêtée avec la crise du Covid. Elle est de nouveau mise en place cette année en partenariat avec la responsable du relais de la petite enfance.

Les élèves de la petite section seront toujours invités la veille de la rentrée scolaire à participer avec leurs parents à une matinée porte ouverte. La date sera le vendredi 1er septembre 2023.

**Les prévisions** des effectifs pour la rentrée 2023 sont les suivantes :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **PS** | **MS** | **GS** |
| **20** | **21** | **21** |

**Soit un total de 62 élèves.** Pour rappel, la prévision des effectifs était de 58 élèves pour la rentrée 2022/2023.

Les premières instances de la carte scolaire se sont tenues début février 2023. Il n’y a pas eu de fermeture de classe à ce jour.

**Point sur l'équipe éducative :**

La directrice tient à remercier toute l’équipe éducative de l’école et notamment Madame Roux et Madame Le Moal car grâce à leur investissement et à leur professionnalisme nous avons gardé tous les projets de l’école maternelle du Loing qui rythment notre année scolaire. (semaine de la courtoisie, semaine du patrimoine, le carnaval, le printemps de la poésie, les ateliers jeux de société avec les parents, les petits déjeuners équilibrés…) Ce qui fait de notre école est un lieu convivial et propice aux apprentissages où les parents sont les bienvenus.

Madame Roux assure la fonction de direction en remplacement de madame Léger lorsque cette dernière est en arrêt maladie.

Nous bénéficions de la présence de stagiaires principalement de la MFR de Sainte-Geneviève-des-Bois tout au long de l'année. Nous apprécions l'aide de ce personnel en formation et nous essayons à notre tour de les aider dans leur futur métier.

Le personnel des AESH est au complet depuis novembre 2022. Nous remercions les aesh pour leur investissement auprès des élèves accompagnés.

Mademoiselle Alyssa Couillard a été nommée sur l’école pour effectuer son service civique. Elle travaile 6 heures par jour et effectue des taches diverses et variées (pointage de la cantine, aide à certaines tâches administratives, aide dans les classes, aide à la surveillance de récréation..)

**Cantine :**

Le nombre d’élèves est constant. Il y a une moyenne de 35-40 élèves par chaque jour.

1. **ACTIONS PEDAGOGIQUES**

**RASED :** Mme Clerté Florence (maitre G) est intervenue individuellement auprès d’1 élève à raison de 3 ou 4 fois par semaine pendant 3 semaines. Seule une famille a refusé cette aide.

Mme Audouin (psychologue de l’Education) a été nommée sur le poste de psychologue de l’éducation nationale. Elle intervient à la demande des enseignantes après avoir obtenue l’accord des 2 parents.

Les parents peuvent également la contacter par téléphone pour prendre rendez-vous et demander conseils.

**A.P.C.** : Madame Roux et Madame Le Moal accueillent des élèves les mercredis de 9h à 12h, pour l'Aide Pédagogique Complémentaire.

*Période 1 : 3 mercredis (21 septembre ; 05 octobre et 12 octobre)*

*Période 2 : 5 mercredis (9 novembre, 16 novembre, 23 novembre, 30 novembre, 7 décembre)*

*Période 3 : Rien*

*Période 4 : A définir*

*Période 5 : A définir*

**L’EMAS** : Cette année encore, l’école a fait appel à l’**E**quipe **M**obile d’**A**ppui à la **S**colarisation. Il s’agit **d’une équipe de professionnels du secteur médico-social** qui vient en appui aux professionnels de l’Education Nationale.

**Objectif :**renforcer la scolarisation des élèves en situation de handicap ou présentant une difficulté particulière, en apportant une expertise et des ressources aux établissements scolaires et auprès de la communauté éducative de manière souple, en s’appuyant sur les expertises et les ressources existantes dans les établissements et services médico-sociaux.

**Projet Taia** (trouble de l'autisme et intelligence artificielle)

L’école participe à ce projet. Il est le fruit d'un partenariat entre l'académie d'Orléans-Tours, l'Agence Régionale de Santé de Centre-Val de Loire et l'éditeur de ressources pédagogiques LearnEnjoy. Il s’agit de faciliter la scolarisation en milieu ordinaire des élèves présentant des Troubles du Spectre de l’Autisme ou Troubles NeuroDéveloppementaux (TSA - TND). La modalité : un dispositif complet comprenant une tablette tactile et des applications pédagogiques adaptées PreSchool et School. Ces outils, et les formations qui l’accompagnent, soutiennent la scolarisation partagée. Ils constituent un appui à la mise en œuvre du Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) de l’élève, en complément des apprentissages proposés par l’enseignant et des orientations et conseils de l’enseignant ressources autisme.

Pour cela Madame Roux, Madame Le Moal, Madame Mandigout et Madame Debain ont participé à 6 heures de formation. Ce projet concerne 2 élèves de notre école.

**Correspondance de la classe de Madame Roux**

Correspondance qui a lieu avec une classe de PS-MS de l’école de Vimory. Cette correspondance permet aux élèves de partager leurs pensées avec d’autres enfants, de vivre une expérience réelle autour de l’écrit et de s’ouvrir à d’autres. Elle permet également aux élèves de donner du sens à l’écrit ; langage oral, code de l’écrit, l’acte d’écrire (encodage, codage), dictée à l’adulte avec des règles. Cette correspondance sera concrétisée par une rencontre avec l’autre classe en fin d’année scolaire.

**Un nouveau carnet de suivi des apprentissages**

Le cahier de réussites précédemment proposé a besoin d’évoluer pour répondre aux besoins de la nouvelle équipe enseignante et au projet d’école. Le nouveau cahier sera réalisé en cohérence avec **les programmes de maternelle de 2015 et aux ajustements des programmes 2021** de l’Education Nationale. Les programmes définissent les compétences à acquérir en fin de grande section.

**A l’école maternelle, nous favorisons l’ « évaluation positive »** : c’est à dire que nous valorisons les réussites. L’élève doit pouvoir dire ce qu’il a acquis. Il doit pouvoir aussi visualiser ses progrès et voir le chemin qui lui reste à parcourir pour acquérir les compétences demandées.

Le cahier de réussites est aussi un outil de communication avec vous, les parents. Il se fait de manière constructive : visualiser les progrès de votre enfant, les valoriser. Les perspectives de fin de cycle (grande section) sont données. Le cahier doit être facilement lisible. Il est toujours en cours de réalisation. Il sera présenté aux conseillers pédagogiques puis aux parents.

Avec la réalisation de ce nouveau livret, l’équipe enseignante souhaite proposer un outil plus lisible pour les enseignants qui arrivent sur l’école et plus lisible dans sa présentation pour les parents. Il propose également une meilleure lisibilité des attendus en fin de cycle pour les parents. A la fin de la GS, ce livret sera intégré au dossier scolaire de l’élève et le suivra toute sa scolarité.

En attendant qu’il soit opérationnel, les maîtresses de la moyenne et grande sections ont proposé un livret afin de pouvoir établir un bilan pour ce début d'année.

1. **ACTIONS CULTURELLES ET SPORTIVES**

**Décembre 2022**:

Les élèves ont participé à une animation KAPLA. Chaque classe a bénéficié d’une heure d’animation. Les petits et les grands étaient ravis !

Coût de l’animation : 584 euros financée par la coopérative scolaire.

Le Père-Noël est venu nous rendre visite le vendredi 16 décembre. Deux parents d’élèves élus se sont proposés pour prendre les élèves en photo individuellement avec le appareil photo de l’école. Nous les remercions car les parents ont beaucoup apprécié la photo souvenir. Chaque classe a reçu des cadeaux. L’idée de la photographie est à garder pour les autres années car elle a beaucoup plu aux parents.

La mairie a offert à chaque élève un album sélectionné par les enseignantes. Nous les remercions. Les parents élus espèrent que cette opération sera reconduite l’année prochaine car le livre a été apprécié par les enfants.

**Janvier 2022**: Les galettes des rois ont été confectionnées par nos petits cuisiniers et dégustées dans les classes. Comme proposé par les parents d’élèves au dernier CE, Madame Roux a rédigé un courrier pour demander à SUPER U une participation « alimentaire ». Nous avons donc établi notre liste de courses pour confectionner les galettes et les crêpes (69,47euros) et super U nous a généreusement offert tous les condiments demandés. Nous les remercions.

Les élèves de la grande section ont bénéficié de 6 séances de découverte aux jeux d’opposition avec Anita Plassard. Les élèves ont découvert des mises en scène afin de se mettre dans le rôle « d’attaquant et de défenseur » (renverser son adversaire ou être immobilisé au sol), l’importance de respecter les règles de sécurité, de faire preuve d’empathie auprès de ses camarades. Les séances ont été appréciées de tous. Cependant, certains élèves n’ont pas bénéficié de certaines séances car ils n’étaient pas en tenue de sport. Ceci est regrettable d’autant qu’un mot avait été mis dans les cahiers de liaison.

Bibliothèque : Madame Degroot (ancienne ATSEM) vient tous les vendredis matins pour lire des histoires aux élèves sur les créneaux de bibliothèque pour chacune des classes.

**Février 2023** :

Le Carnaval, sur le thème : « les émotions », s’est déroulé le vendredi 10 février 2023 sur la devant l'école avec l’Harmonie municipale de la ville. Nous les remercions pour leur proposition et leur participation. Les élèves de l’école élémentaire étaient invités à se joindre à nous. Les costumes ont été confectionnés par les enfants à l’école. Cet évènement était très festif et a été apprécié par de nombreux parents. Un débat a eu lieu sur les éventuelles modalités pour la reconduite de cet évènement durant l’année prochaine : Comment sécuriser l’harmonie minucipale durant l’évènement ? Quand organiser le carnaval ? (un samedi matin ? le vendredi à 16H40 ?) Où organiser le carnaval ? (dans la cour de l’école maternelle ? élémentaire ? devant la bibilothèque ? dans la rue ?) Comment informe t’on les parents ?

La déclaration à la SACEM a coûté 48,37 euros (payé par la coopérative scolaire). L’APE souhaite participer à la facturation grâce à la vente de gâteaux qui a eu lieu lors du carnaval. La réunion de l’APE étant le vendredi 3 mars, ils nous tiendrons au courant.

Nous tenons à remercier la gendarmerie et la police municipale de Châtillon-Coligny pour leur présence.

**Mars :** Le printemps de la poésie sur le thème des émotions aura lieu du mercredi 5 au samedi 8 avril 2023 à la salle des fêtes de la mairie de Châtillon. Ce bel évènement culturel regroupe les écoles de Sainte Geneviève et de Châtillon (maternelle et élémentaire), le collège Henri Becquerel, le relais de la petite enfance, l’EHPAD, des artistes locaux.

Nous nous sommes réunis plusieurs fois pour organiser ce grand évènement. L’inauguration aura llieu le mercredi 5 avril à 18H. Vous êtes tous invités. L’événement sera diffusé sur le panneau lumineux d’informations de la ville de Chatillon.

**Avril :** Les séances de natation débuteront le 11 avril 2023.

Nous avons à ce jour 2 personnes pour accompagner dans les vestiaires et 6 personnes qui ont l’agrément pour aller dans l’eau.

Il faudrait solliciter les parents de GS pour l’accompagnement dans les vestiaires (vérification FIJAIS préalables)

Un planning sera proposé pour accompagner les élèves à la piscine (aide dans les vestiaires et accompagnement dans l’eau pour les adultes ayant passé l’agrément.)

**Gymnase**: Les séances sont annulées depuis le mois de janvier suite à une panne de chauffage. Le gymnase dépend de la communauté des communes.

*La mairie sait-elle quand les réparations sont prévues ? La représentante de la mairie, Madame Van Kempe,n nous indique ne pas savoir et se renseignera auprès du service compétent.*

**Liaison GS/CP.** Reste à organiser

**Mai :** Visites de potagers dans le périmètre de l'école (Jardin partagé à Châtillon-Coligny).

**Juin :**

« La fête des gens qu'on aime » : objets confectionnés par les enfants qui seront emportés le 9 juin 2023.

Le spectacle de fin d’année est programmé le samedi 1er juillet 2023 au gymnase de ChâtillonColigny.

L’APE se propose d’organiser une kermesse commune à l’école maternelle et élémentaire. Une réunion est prévue vendredi 3 mars pour en discuter. Nous vous tiendrons au courant.

Nous aurons besoin de parents pour nous aider à installer les chaises. Un mail sera envoyé aux parents.

L’APE propose d’organiser une kermesse commune maternelle et élémentaire. La date et les conditions sont en cours de discussion avec les membres de l’association.

**Juin** : Le city est réservé tous les jeudis matins de la période 5 de 9h à 12h00 (2 mai au 30 juin 2023)

**Sortie de fin d’année** :

Le jeudi 1er juin nous irons visiter le musée de la Fabuloserie afin de respecter le thème de l’année. Un pique-nique devra être fourni aux enfants par les parents.

Les œuvres présentées dans ce musée ont été réalisées par plus d’une centaine d’artistes . Chacun a construit son univers fantastique et enchanteur à partir des déchets les plus banals : galets, fil de pêche, boîtes de conserve ou sacs en toile.

Coût de la sortie : 584 euros + la réservation des cars (770 euros) subventionnée par la coopérative scolaire. Nous Souhaiterions demander une participation aux parents. Qu’en pensent les parents d’élèves élus ?

Les parents d'élèves pensent en effet qu'il s'agit d'une bonne idée pour un meilleur équilibre de la coopérative. Ils proposent la somme de 2 euros par enfant au vu du coût de la sortie.

**Les grands jeux d'eau** : auront lieu durant la semaine du 19 juin dans la cour de l’école. Nous solliciterons certainement les parents pour encadrer les jeux.

**Un rallye photo** sera organisé au jardin partagé de Châtillon-Coligny durant la semaine 26 juin avec un pique-nique sur place. Nous remercions Madame Claire Dubois et Monsieur Pierre-Marie Combe de bien vouloir nous accueillir chaque année et d’entretenir le jardin pour accueillir les élèves.

1. **HYGIENE ET SECURITE**

- Les enseignants et les AESH ont reçu une autorisation pour retirer des auto-tests gratuitement en pharmacie.

- Santé : Les élèves de la **moyenne section** bénéficieront de la visite médicale de la PMI le 3 avril. Cette visite reste importante puisque chaque année elle décèle des problèmes de vision ou d’audition chez certains enfants. L’infirmière scolaire est venue pour les élèves de **GS** qui n’ont pas pu bénéficier l’année dernière de la visite de la PMI (absent ce jour) ou nouvellement arrivés dans notre école ou pour réaliser un suivi par rapport aux constats durant la visite médicale de la PMI en moyenne section. Elle a pu remarquer que certains enfants n’avaient pas leur carnet de vaccination à jour. Nous proposons d’envoyer un mail aux parents pour rappeler le calendrier des dates de vaccination. Un parent élu a souligné que les parents faisaient les vaccins obligatoires pour l’entrée à l’école mais qu’après ils n’étaient pas suivi car certains parents sont contre la vaccination.

Les élèves de la MS et de la GS ont bénéficié d’un temps de sensibilisation à l’hygiène bucco-dentaire et au sommeil le 31 janvier avec l’infirmière scolaire. Cela s’inscrit dans notre projet d’école. Les élèves sont repartis avec une brosse à dents et un petit tube de dentifrice.

- 2°exercice alerte incendie : prévu en mars

**P.P.M.S.**

- Un exercice attentat-intrusion a été réalisé le 20 octobre 2022.

- Alerte « Risques Majeurs » : exercice réalisé le 09 janvier 2023. Il s’agit de se confiner dans une pièce de l’école.

Rappel : 3 alertes incendies, 3 alertes autres risques, pendant l'année scolaire.

La visite de contrôle de la DDEN a eu lieu vendredi 20 janvier 2023. Elle souligne que les conditions de travail sont très satisfaisantes dans cette école car c’est une école récente.

-L’exercice « s’échapper » aura lieu en période 4 avec la participation de la gendarmerie si possible. Nous souhaitons également que les élèves de l’école est un contact avec les agents de la gendarmerie afin qu’ils ne soient pas surpris en cas d’intervention.

1. **LES MOYENS ALLOUES A L’ECOLE**

Nous remercions la mairie de Châtillon-Coligny pour les travaux réalisés depuis le dernier CE et leur réactivité lorsque nous avons besoin de petites réparations (exemple : revissage de la structure extérieur).

Il y a eu des travaux réalisés sur notre vieille cabane en bois. Elle a été ouverte pour la sécurité des élèves et repeinte. Nous remercions les agents municipaux pour ce beau travail.

Des films brise-vue ont été installés dans le couloir pour respecter le protocole du PPMS.

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Réponse de l’école et de la mairie :

* Serait-il possible de ne pas fumer sous le préau de l’entrée ? Faut-il faire une affiche ?

Pas de réponse concrète à ces questions malgré un petit débat pour savoir si le préau faisait partie de l’école ou du domaine public ? La fumée de cigarette se sent dans l’école aux heures d’entrée/sortie et les mégots entrent dans l’école. Les parents d’élèves ont proposé de l’inscrire dans le règlement intérieur de l’école ou de mettre un affichage pour qu'il soit bien visible tout au long de l'année par l'ensemble des parents et accompagnants.

* Nous souhaiterions proposer par l’intermédiaire de l’APE une commande de foutas 150\*80 cm à 8-9 euros ou autre chose. Qu’en pensez-vous ?

C’est une bonne idée. Il faut changer d’article chaque année afin que ce ne soit pas répétitif.

* Madame Roux envisage une classe découverte l’année prochaine. Y a-t-il des subventions de la mairie ? Quel est l’avis des parents élus pour un tel projet ?

La question d'une classe découverte a suscité des questions de la part des parents d'élèves. Plusieurs points seraient à déterminer : Quelle serait la classe concernée ? Combien de jours? Le lieu ? Et l'accompagnement ? Les parents d'élèves ont proposé d'établir un document afin de définir le projet et d'interroger tous les parents.

Les mairies ont tenu à préciser qu'elles ne pourraient pas participer au projet s'il y a lieu l'année prochaine puisqu'elles participent déjà à la classe découverte de l’école élémentaire mais qu'elles convenaient de l'envisager l'année suivante.

- Pouvez-vous svp nous expliquer ce qui a motivé le choix du nouveau cahier des Réussites qui a été présenté aux parents de moyenne et grande sections en décembre/janvier lors des rdv avec les enseignantes?

La réponse a été donnée durant le conseil d’école.

- Pourquoi les acquis validés par les enseignantes des années précédentes n’ont pas été reportés dans ce cahier et sont revalidés par les nouvelles enseignantes lors de cette année scolaire ?

Les nouvelles enseignantes ont validé ce qu’elle avait vu de l’année en cours et ne sont pas allées chercher dans les cahiers de réussites des années antérieures car les compétences ne sont pas tout à fait les mêmes. Les enseignantes ont rappelé que les compétences doivent toutes être validées à la fin de l’école maternelle (année de GS).

Les parents d'élèves ont indiqué que les enfants ne s'identifiaient pas aux images proposées. Ils ont l'impression de tout reprendre depuis le début.

La directrice a indiqué que les PS ne sont pas concernés puisque leur cahier est nouvellement mis en place.

Certaines parties ne sont pas encore bien définies et les interrogations subsistent sur ce nouveau cahier. Les parents d'élèves restent donc dans l'attente.

 **Prochain conseil** : 13 juin 2023 à 17h45

Heure de fin de séance : 19h10.

 **Diffusion du compte rendu** : Affiché sur le tableau d’affichage à l’entrée de l’école.

|  |
| --- |
| Le mardi 28 février 2023 à Châtillon-Coligny |

La Directrice Les secrétaires de séance LEGER EMILIE ROUX STEPHANIE et COMBAZARD CAROLINE